



Sécurité des bâtiments

Offre de cours 2024

Nos objectifs, vos perspectives

Les cours proposés mettent l'accent sur des méthodes et démarches qui permettent de reconnaître les défauts de sécurité des constructions et de recommander des mesures adéquates de prévention des accidents.

Acquérir des connaissances et les mettre en pratique

Notre offre comprend des cours qui dispensent des connaissances pratiques. Ils rendent les participants aptes à identifier l'ensemble des risques pour la sécurité et à prendre ou à recommander des mesures de protection adéquates.

Mettant l'accent sur des thèmes bien précis, ces cours permettent d'acquérir en peu de temps un savoir-faire ciblé en matière de prévention des accidents.

Concept de formation

D'une durée de 1 jour, ces formations en cours d'emploi accueillent un maximum de 20 à 24 participants.

Public cible

Planificateurs, spécialistes de la construction, gérants d'immeubles et autres spécialistes du bâtiment, personnel d'entretien, agent-es d'exploitation, concierges et propriétaires d'aires de jeux, collaborateur-trices d'agences

immobilières, jardinier-ères paysagistes, collaborateur-trices des services des sports, coordinateur-trices de sport, délégué-es BPA à la sécurité, autres personnes intéressées.

Prérequis

La participation aux cours de base n'est soumise à aucune condition.

Méthode

Les cours sont dispensés par des experts du BPA. L'accent est mis sur les travaux pratiques en groupe, aux cas concrets et à l'échange d'expériences.

Plus d'informations

Nous nous ferons un plaisir de répondre à vos questions. N'hésitez pas à prendre contact avec nous: campus@bpa.ch

Inscrivez-vous en ligne sans plus tarder

bpa.ch/cours



Cours de base

Sécurité à l'intérieur et aux abords des bâtiments

Objectif Être en mesure de déceler de manière autonome les dangers d'accident à l'intérieur et aux abords des bâtiments dont vous êtes en charge et d'engager des mesures adéquates.

Contenu

- Processus de prévention des accidents: identifier les dangers d'accident, les évaluer puis les éliminer
- Bases légales
- Garde-corps
- Escaliers, mains courantes
- Propriétés antidérapantes des revêtements de sol
- Le verre dans l'architecture
- Environs immédiats des bâtiments

Durée 1 jour

Dates 5 juin 2024, Villars-sur-Glâne
6 juin 2024, Villars-sur-Glâne
25 septembre 2024, Bougy-Villars

Horaire 8 h 15 – 16 h 30

Lieux Le Domaine NDR, Ch. des Eaux-Vives 17, 1752 Villars-sur-Glâne
Signal de Bougy, Parc de Loisirs, 1172 Bougy-Villars

Frais CHF 350.- (documentation du cours et repas de midi compris)

Cours de base

Sécurité des aires de jeux

Objectif Au terme de ce cours, vous connaîtrez les principales exigences de sécurité relatives aux aires de jeux. De plus, vous serez en mesure d'effectuer de manière autonome les contrôles visuels et fonctionnels requis pour les aires de jeux et de prendre des décisions fondées pour la maintenance des équipements de jeux dans l'optique de la sécurité.

Contenu

- Bases légales
- Exigences fondamentales de sécurité
- Exigences relatives aux revêtements de sol
- Inspections et maintenance: bases
- Évaluation de la sécurité d'une aire de jeux sur le terrain

Durée 1 jour

Dates 4 juin 2024, Matran
24 septembre 2024, Bougy-Villars
26 septembre 2024, Bougy-Villars

Horaire 8 h – 16 h 30

Lieux Auberge du Tilleul, Route de l'Eglise 12, 1753 Matran
Signal de Bougy, Parc de Loisirs, 1172 Bougy-Villars

Frais CHF 350.- (documentation du cours et repas de midi compris)

Cours de base

Installations extérieures de sport et de loisirs

Objectif Au terme de ce cours, vous connaîtrez les exigences de sécurité relatives au choix du site et à la conception d'installations extérieures de sport et de loisirs lisibles et tolérant les erreurs. De plus, vous serez en mesure d'effectuer de manière autonome les contrôles visuels et fonctionnels requis pour les installations extérieures de sport et de loisirs. Vous serez aussi à même de prendre des décisions fondées pour la maintenance des équipements extérieurs de sport et de loisirs dans l'optique de la sécurité.

Contenu

- Bases légales
- Exigences de sécurité relatives au choix du site et à la conception des installations
- Exigences relatives aux revêtements de sol
- Inspections et maintenance: bases
- Évaluation de la sécurité d'une installation extérieure de sport et de loisirs sur le terrain

Durée 1 jour

Date 11 septembre 2024

Horaire 8 h 30 – 16 h 00

Lieu Service des sports, Pierre-à-Mazel 10, 2000 Neuchâtel

Frais CHF 350.- (documentation du cours et repas de midi compris)

Le BPA s'engage pour votre sécurité.

Centre de compétences depuis 1938, il vise à faire baisser le nombre d'accidents graves en Suisse, grâce à la recherche et aux conseils prodigués. Dans le cadre de son mandat légal, il est actif dans la circulation routière, l'habitat, les loisirs et le sport.